

**Règlementant le stationnement
des poids lourds**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOYRAZÈS,

Vu les articles L2212-2, L2213-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes, dans un but de sécurité publique et de préservation des espaces publics (parkings) ;

ARRÊTE

Article 1 :

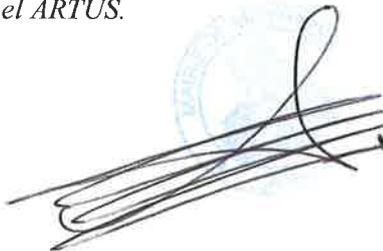
Le stationnement des poids lourds de plus de 19 tonnes est interdit sur le parking devant la salle des Arméniés sis avenue du vallon et sur le parking de l'école publique de Moyrazès sis chemin des écoles à Moyrazès.

Article 2 :

Le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Moyrazès, le 28 février 2023.

*Le maire,
Michel ARTUS.*



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

« **DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.**

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
et/ou

- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Règlementation du stationnement des poids lourds

.....
Date de décision: 28/02/2023

Date de réception de l'accusé 28/02/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20230228_A012

Identifiant unique de l'acte : 012-211201629-20230228-20230228_A012-AR

.....
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 6 .1 .7

Libertés publiques et pouvoirs de police

Police municipale

autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 20230228 arrêté A012 Interdiction stationnement poids lourdsdoc.pdf (99_AR-012-211201629-20230228-20230228_A012-AR-1-1_1.pdf)